

## Le syndicat des Gorges en formation au Creps

**L**e Syndicat mixte de gestion de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche (SGGA) assure de nombreuses missions dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues. Parmi celle-ci, les agents de la réserve effectuent tout au long de l'année une veille sur les milieux, ce qui exige de leur part une présence quasi permanente sur le terrain, été comme hiver.

Outre leurs connaissances environnementales et réglementaires, les équipes doivent donc également maîtriser tous les modes de déplacement leur permettant d'effectuer leur métier dans des conditions optimales de sécurités et dans le respect des milieux.

C'est dans cet objectif que six agents du SGGA, dont sa directrice Françoise Gonnet-

Tabardel, sont venus jeudi au Creps de Vallon-Pont-d'Arc afin de se perfectionner aux techniques de navigation en canoë sur la rivière.

Encadrés par Mathieu Morverand, l'équipe a suivi cette formation à l'aide du propre matériel de la réserve afin que les agents puissent directement transposer les acquis de cette formation dans le cadre de leurs activités. Le canoë constitue en effet pour le SGGA un outil indispensable à l'exercice de ses missions : l'observation des milieux, des habitats et des espèces, la surveillance, l'entretien et les interventions techniques, l'assistance, etc...

Après une première phase destinée à évaluer les niveaux de chacun et à déterminer les besoins précis du SGGA, le Creps a proposé des contenus

de formation adaptés. Une première partie de la formation fut donc consacrée aux techniques essentielles pour ensuite appliquer ces acquis à l'occasion d'une descente entre Sampzon et Vallon avec le concours d'Alain Champetier, guide réputé de la région et président de l'Association des guides nature labellisés des Gorges de l'Ardèche.

A l'issue de cette première formation, les agents du SGGA ont convenu avec le Creps de mettre en place dans le cadre de leur partenariat de nouvelles sessions de formation afin que l'ensemble des équipes du syndicat - permanents et saisonniers - puissent utiliser le canoë comme un véritable outil de travail, sûr et respectueux des milieux.



Une formation importante pour les agents du Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche.

